



Government
Office for

Science

 **Foresight**

Migration et changements environnementaux planétaires

Défis et opportunités futurs

SYNTHÈSE

RAPPORT FINAL DU PROJET

Migration et changements environnementaux planétaires

Défis et opportunités futurs

SYNTHÈSE

Ce rapport a été rédigé à l'intention :

Des décideurs, professionnels et chercheurs du monde entier issus de nombreuses disciplines, qui s'intéressent aux changements environnementaux et aux différentes formes de migration humaine. Ce rapport sera également source d'intérêt pour toutes les personnes qui travaillent dans les multiples domaines liés à la migration, notamment les domaines du conflit et de la sécurité, de la durabilité des communautés, de l'approvisionnement alimentaire, de l'atténuation et de l'adaptation aux impacts du changement climatique, ainsi que du développement et de l'humanitaire.

Références bibliographiques de la synthèse :

Foresight : Migration et changements environnementaux planétaires (2011)

Rapport final du projet : Synthèse

Government Office for Science, Londres.

Avant-propos



Un certain nombre de phénomènes provoqueront des changements majeurs dans les milieux naturel et humain à l'échelle mondiale au cours des quelques 50 années à venir. Outre le changement climatique, ces phénomènes incluent la croissance des mégapoles, la dégradation des terres et les lourdes conséquences liées à une population mondiale croissante qui consomme de plus en plus de ressources naturelles. Ce projet Foresight a pour principal objectif de comprendre dans quelle mesure ces facteurs de changements mondiaux pourraient affecter le volume et les tendances de migration humaine d'ici à 2030, puis de là à 2060, et, plus important encore, d'envisager les mesures que les décideurs doivent prendre dès aujourd'hui au niveau national et international afin de faire face aux défis futurs.

Certains des résultats obtenus sont surprenants, pour ne pas dire qu'ils défont le bon sens. Par exemple, en admettant notamment que la plupart des migrations se feront au niveau national, le projet est arrivé à la conclusion que globalement, autant de personnes pourraient s'installer *dans* des zones à risque environnemental que les fuir. Un autre défi de taille concerne les vastes populations vivant dans des zones vulnérables, qui pourraient y être prises au piège ou décider de leur propre chef d'y rester. De telles conséquences créent aux décideurs des difficultés qui vont bien au-delà de la gestion des populations migrantes. Ces difficultés englobent entre autres l'adaptation au changement climatique, l'aménagement urbain, l'aide au développement et la gestion des conflits. La grande diversité de ces défis impose d'adopter une nouvelle approche stratégique en matière d'élaboration des politiques. Cette thématique a été largement explorée dans le cadre de nos travaux.

Je tiens à remercier tout particulièrement le comité principal d'experts qui a supervisé une grande partie de ces travaux ainsi que l'équipe de Foresight.

Je suis également très reconnaissant au groupe de hauts intervenants qui ont prodigué leurs conseils tout au long du projet, et aux quelques 350 experts basés dans plus de 30 pays et issus de disciplines aussi variées que la géographie, l'étude des migrations, la climatologie, l'anthropologie, l'économie et les sciences politiques. Tous ont apporté des contributions majeures, que ce soit en rédigeant des articles de recherche, en évaluant des articles soumis par des pairs ou en faisant part de perspectives régionales au cours de nos ateliers internationaux. Ensemble, ils ont permis que le projet et le rapport adoptent une vaste perspective mondiale.

Ces travaux ont également fait appel aux sciences les plus avancées et à une approche innovante dans l'analyse des défis liés à la migration et aux changements environnementaux. Ils ont aussi donné lieu à une multitude d'idées nouvelles dans un large éventail de disciplines. Un rapport d'une telle ampleur vise à signaler les défis auxquels nous serons confrontés à l'avenir et à présenter aux décideurs une série d'options permettant d'y faire face.

J'ai le plaisir de présenter le rapport final issu de ces travaux aux nombreuses parties prenantes du monde entier.



M. le Professeur Sir John Beddington,
Compagnon de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges (CMG),
Membre de la Société Royale (FRS),
Conseiller scientifique en chef auprès du gouvernement britannique

Comité principal d'experts ayant supervisé le projet :

M. le Professeur Richard Black (Président)	Directeur de la School of Global Studies et Professeur de géographie à l'Université de Sussex
M. le Professeur Neil Adger	Professeur d'économie de l'environnement à l'Université d'East Anglia et Chef de programme au Tyndall Centre
M. le Professeur Nigel Arnell	Directeur du Walker Institute for Climate System Research à l'Université de Reading
M. le Professeur Stefan Dercon	Professeur d'économie de l'environnement à l'Université d'Oxford
M. le Professeur Andrew Geddes	Professeur de sciences politiques à l'Université de Sheffield, Membre senior du programme Fernand Braudel à l'European University Institute, Florence
M. le Professeur David Thomas	Directeur de la School of Geography and the Environment et Professeur de géographie à l'Université d'Oxford

Foresight :

Sandy Thomas (Directeur de Foresight)
Derek Flynn (Directeur adjoint de Foresight)
Stephen Bennett (Chef de projet)
Samuel Danquah (Membre du projet)
John Flack (Membre du projet)
Michael Hilton (Membre du projet)
Esther Horner (Membre du projet)
Sarah Hudson (Membre du projet)
Thasos Kiratzi (Membre du projet)

Pour plus d'informations sur le projet, veuillez consulter le site Internet :

<http://www.bis.gov.uk/foresight/our-work/projects/current-projects/global-migration>



君龍酒店

Jiu Long Hotel

Tel: 35980378

都市
CITY HAIR DRESSING
A TAOJI PRODUCT

美達利珠寶行
MIDALEE JEWELLERY

利豐珠寶有限公司
LIFENG JEWELLERY CO., LTD.

Synthèse

Principales conclusions

Ce rapport a pour objet l'étude de la migration au cours des 50 prochaines années dans un contexte marqué par les changements environnementaux. Il adopte une visée internationale : il analyse les tendances de la migration à l'échelle mondiale ainsi que les tendances de migration intérieure, notamment au sein des pays à faible revenu où elles sont souvent plus importantes dans un tel contexte. Le rapport aboutit aux principales conclusions suivantes :

- **Les changements environnementaux affectent d'ores et déjà la migration et continueront selon cette tendance, en raison de leur influence sur un certain nombre de facteurs économiques, sociaux et politiques, qui eux-mêmes affectent la migration. Cependant, l'ampleur et la complexité des interactions entre ces facteurs sont telles qu'il sera quasiment impossible de distinguer les individus pour lesquels les facteurs environnementaux sont le seul motif de migration (« migrants environnementaux »).**
Il n'en reste pas moins que les changements environnementaux à venir présentent de graves implications en matière de migration, pour les individus comme pour les décideurs, et qu'ils nécessitent une approche politique stratégique qui reconnaisse les opportunités offertes par la migration dans certains cas.
- **Les facteurs économiques, politiques et sociaux sont tellement puissants que la migration suivra vraisemblablement son processus indépendamment des changements environnementaux.** Il est tout aussi probable que les personnes émigrent vers des zones vulnérables à l'environnement que depuis ces zones. Par exemple, nous envisageons dans des scénarios alternatifs que par rapport à 2000, entre 114 et 192 millions de personnes supplémentaires pourraient vivre dans des plaines inondables en zone urbaine en Afrique et en Asie d'ici à 2060. Ceci soulèvera un certain nombre de défis pour les décideurs.
- **L'impact des changements environnementaux sur la migration augmentera à l'avenir.** Les changements environnementaux pourraient notamment menacer les moyens de subsistance des personnes, ce qui entraîne traditionnellement un phénomène de migration. En outre, les changements environnementaux exposeront davantage les populations aux catastrophes naturelles, auquel cas la migration est souvent la seule solution possible. Par exemple, 17 millions de personnes ont été déplacées suite à une catastrophe naturelle en 2009 contre 42 millions en 2010 (ce chiffre inclut également les personnes déplacées à cause d'événements géophysiques).
- **Les interactions complexes entre les différents facteurs peuvent avoir plusieurs conséquences, parmi lesquelles la migration et le déplacement des populations.** À leur tour, ces conséquences peuvent soulever des défis opérationnels ou géopolitiques. Des liens puissants existent entre ces facteurs et ces conséquences. La migration planifiée et maîtrisée (qui soulève des défis opérationnels) peut permettre de réduire les probabilités d'urgences humanitaires et de déplacements de populations à l'avenir.
- **Les changements environnementaux pourraient aussi bien atténuer qu'accroître le phénomène de migration.** Ceci s'explique par le fait que la migration coûte cher et requiert d'être en possession de capitaux. Or, les populations qui subissent les impacts des changements environnementaux pourraient voir une réduction de leurs capitaux, indispensables à la mobilité.
- **Par conséquent, au cours des décennies à venir, des millions de personnes seront dans l'incapacité de s'éloigner de lieux qui les rendent extrêmement vulnérables aux changements environnementaux.** Il est probable que ces populations « prises au piège » soient pour la communauté internationale source d'inquiétude au même titre que les populations migrantes. La migration planifiée et maîtrisée peut se révéler une solution cruciale pour ces populations à risque.
- **Empêcher ou forcer la migration ne constitue pas une option à « risque zéro ».** De telles actions conduiraient à une hausse de la pauvreté, des déplacements et de la migration irrégulière dans de nombreuses régions, notamment dans les zones côtières de faible altitude, dans les terres arides et dans les régions montagneuses. Inversement, la migration plus ou moins planifiée et proactive de groupes ou d'individus peut en fin de compte permettre aux foyers et aux populations de rester in situ plus longtemps.

Une nouvelle approche politique stratégique est nécessaire pour faire face aux défis de la migration dans un contexte de changements environnementaux. Les décideurs devront prendre des mesures pour réduire l'impact des changements environnementaux sur les communautés tout en planifiant les migrations futures. C'est sans doute seulement lorsque la migration sera considérée comme une source d'opportunités aussi bien que de défis que nous pourrions apporter des améliorations cruciales à la vie de millions d'individus.

- Les mesures visant à prévenir les changements environnementaux nuisibles, à réduire leur impact et à renforcer la résilience des communautés diminueront certes l'influence des changements environnementaux sur la migration, mais il est improbable qu'elles la maîtrisent complètement.
- La migration peut être considérée comme une adaptation transformationnelle aux changements environnementaux et, dans de nombreux cas, comme une manière extrêmement efficace d'accroître la résilience à long terme. Il convient d'adopter des politiques internationales visant à maximiser les bénéfices de la migration pour les individus ainsi que pour les communautés de départ et d'arrivée.
- Les villes des pays à faible revenu représentent une grande source d'inquiétude dans la mesure où elles sont confrontées à une « double menace » pour le futur. Selon toute vraisemblance, les villes augmenteront de volume, en partie à cause des tendances de migration urbaine, tout en étant de plus en plus menacées par les changements environnementaux planétaires. Les menaces futures renforceront les fragilités existantes tandis que les nouveaux migrants urbains seront et resteront particulièrement vulnérables. Toutefois, ce rapport réfute la nécessité d'empêcher la migration urbaine, dans la mesure où cela entraînerait des conséquences plus graves encore pour ceux qui sont piégés dans les zones rurales vulnérables.

En résumé, le message clé livré dans ce rapport est le suivant : dans un contexte de changements environnementaux planétaires, la migration n'est sans doute pas seulement une partie du problème, c'est peut-être aussi une partie de la solution. En particulier, planifier et faciliter la migration humaine peut permettre de sortir les personnes d'une situation de vulnérabilité. Au vu de ces considérations, les décideurs du monde entier devraient examiner les résultats détaillés contenus dans ce rapport, avec une attention plus particulière à ce qui suit :

1. Nombre des mécanismes de base permettant une adaptation aux changements environnementaux font actuellement l'objet de débats. Il est impératif de développer ces mécanismes en gardant à l'esprit les défis liés à la migration, et de reconnaître les opportunités transformationnelles qu'elle renferme.
2. Alors que la population croissante et les changements environnementaux représentent un double défi de plus en plus menaçant pour les zones urbaines, les villes de nombreux pays ne parviennent déjà plus à subvenir aux besoins de leurs citoyens. Il est nécessaire de réagir avant que la situation ne devienne irréversible, et de construire des infrastructures urbaines qui soient durables, flexibles et inclusives.

Le coût de l'inaction sera certainement plus élevé que le coût des différentes mesures suggérées dans ce rapport, en particulier s'il réduit la probabilité de migrations problématiques. Prendre des mesures politiques urgentes dès à présent pour faire face à la migration dans un contexte de changements environnementaux évitera de devoir gérer une situation plus dramatique et plus coûteuse à l'avenir.

1. Objectifs et visée du projet

Ce rapport vise à exploiter les données scientifiques les plus probantes et autres données factuelles afin de :

- développer une vision permettant de comprendre comment les mouvements de population à travers le monde pourraient être affectés par les changements environnementaux planétaires d'ici à 2060, en mettant l'accent sur les défis et les opportunités pour les migrants et les populations dans les régions de départ et d'arrivée ;
- identifier et examiner les décisions et les choix qui incombent aux décideurs d'aujourd'hui pour mettre en place des politiques qui résisteront aux nombreuses incertitudes futures.

Une perspective mondiale

Ce rapport traite les défis liés à la migration dans un contexte de changements environnementaux avec une approche résolument internationale. Ceci implique :

- l'analyse de la migration internationale au niveau mondial, entre pays à faible revenu et pays à haut revenu d'une part, et entre pays à faible revenu d'autre part ;

- l'analyse de la migration interne aux pays, notamment au sein des pays à faible revenu qui sont plus vulnérables aux changements environnementaux ;
- l'étude des impacts environnementaux liés au changement climatique, ainsi qu'à la dégradation des terres et des écosystèmes côtiers et marins ;
- la prise de conscience du fait que les liens entre migration et changements environnementaux sont particulièrement importants dans trois types d'habitat sur la planète : les terres arides, les zones côtières de basse altitude et les régions montagneuses ;
- la prise de conscience du fait que l'impact des changements environnementaux sur les futures tendances de migration est encore incertain – divers scénarios prenant en considération la croissance, la gouvernance et l'environnement présentent différentes implications pour la migration dans un contexte de changements environnementaux.

Une approche solide et indépendante

Cette analyse propose une vision indépendante sur les défis qui nous guettent et la manière dont nous pouvons y faire face. Bien que les travaux aient été menés par le UK Government Office for Science, les idées exprimées dans ce rapport ne sont pas le reflet de la politique du Royaume-Uni ni de celle de tout autre gouvernement. La valeur ajoutée de ce rapport réside dans la fiabilité des données utilisées, ainsi que dans le contrôle et le soutien dont il a bénéficié de la part d'experts issus de nombreuses disciplines :

- Le rapport fait appel aux sciences les plus avancées dans un champ étendu de disciplines : études de la migration, économie, climat et changement climatique, sciences sociales, démographie et géographie. Plus de 70 articles de recherche et autres études de pointe dans diverses disciplines scientifiques ont été commissionnés pour réaliser cette analyse¹.
- La réalisation de ce rapport a impliqué la contribution d'environ 350 experts reconnus et acteurs du secteur provenant de 30 pays. Ceci s'est révélé crucial afin d'intégrer les différentes perspectives et théories régionales à nos travaux.

2. Quel est le rapport entre migration et changements environnementaux ?

Il est quasiment impossible de discerner un groupe de « migrants environnementaux », que ce soit aujourd'hui ou à l'avenir.

Il existe un certain nombre d'estimations sur le nombre des migrants environnementaux/climatiques. Cependant, selon les résultats mis en avant dans ce rapport, ces estimations ont été obtenues par le biais de méthodologies douteuses car, la migration étant un phénomène qui comporte de multiples causes, il est difficile de définir la proportion réelle ou présumée de personnes contraintes à migrer en conséquence directe des changements environnementaux. Une approche déterministe qui suppose que toutes ou une partie des personnes vivant dans une zone à risque dans un pays à faible revenu migreront, néglige le rôle essentiel que jouent les hommes dans la gestion des changements environnementaux, et ignore les autres facteurs contraignants qui influencent le phénomène de migration.

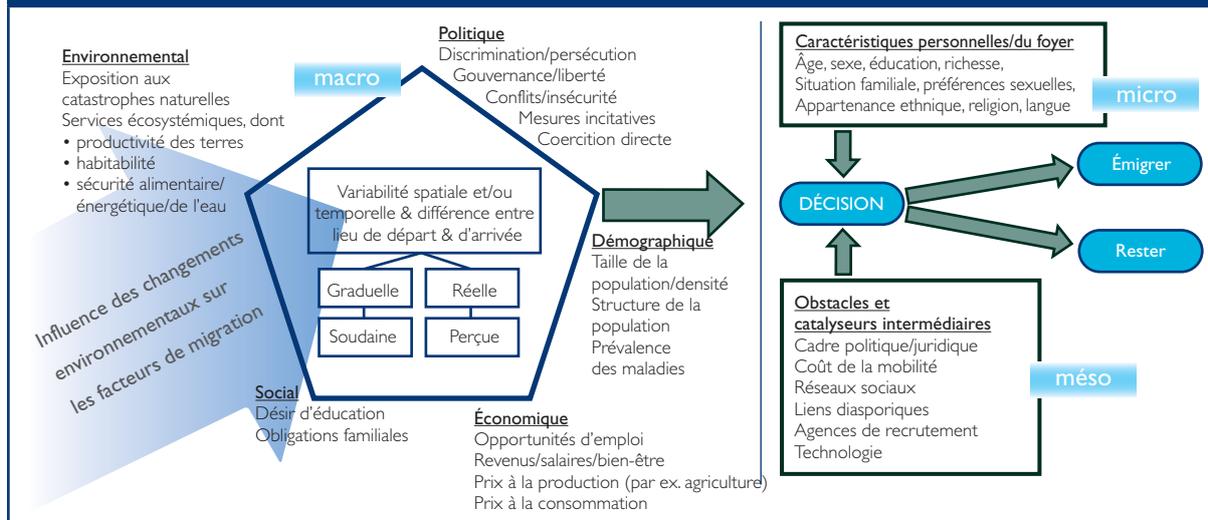
Ceci ne signifie pas que l'interaction entre migration et changements environnementaux planétaires n'est pas importante : les changements environnementaux ont des impacts réels sur la migration, mais ceux-ci sont bien plus complexes que les précédentes hypothèses de cause à effet le laissent entendre.

L'approche conceptuelle de Foresight : les changements environnementaux planétaires affectent les facteurs de migration.

La décision d'émigrer est influencée par cinq vastes catégories de facteurs. Ces facteurs sont formulés aux cinq angles du pentagone, dans le schéma ES.1. La structure admet d'ores et déjà l'existence d'une migration dans la plupart des régions du monde, provoquée par ces différents facteurs : il y avait environ 740 millions de migrants internes entre 2000 et 2002 et 210 millions de migrants internationaux en 2010. Les changements environnementaux influenceront le phénomène de migration en modifiant les facteurs qui l'affectent aujourd'hui. Cette influence est davantage ressentie pour les facteurs économiques, environnementaux et, dans une moindre mesure, politiques. Une telle conceptualisation admet que les puissants facteurs de migration existants, et en premier lieu les facteurs économiques, continueront à être les plus influents dans la plupart des cas. Toutefois, ces facteurs seront affectés par les changements environnementaux de par leur impact sur les salaires du secteur agricole, sur les prix des produits de l'agriculture, sur l'exposition aux risques et sur les écosystèmes d'approvisionnement, entre autres.

¹ Voir l'annexe pour consulter une liste complète. Exception faite des rapports des ateliers et des documents de travail, tous les articles de recherche ont été évalués par les pairs à double issue. Tous sont disponibles gratuitement, comme indiqué dans l'annexe.

Schéma ES.1 : Cadre conceptuel utilisé pour ce projet, montrant les facteurs de migration et l'influence des changements environnementaux²



Les changements environnementaux sont tout aussi susceptibles de prévenir que de provoquer la migration.

Le schéma ci-dessus révèle une théorie importante selon laquelle l'existence de facteurs de migration n'implique pas nécessairement qu'une migration s'ensuivre : le déclenchement ou non d'un phénomène de migration dépend de toute une série de facteurs intervenants et de caractéristiques propres aux individus et aux foyers. Ceci est crucial dans un contexte de changements environnementaux. Des capitaux sociaux, économiques et humains conséquents pourraient être nécessaires pour permettre aux personnes de migrer, notamment à l'échelle internationale.

Cela peut indiquer que, lorsqu'un facteur est affecté par les changements environnementaux, par exemple la productivité agricole, les individus concernés ne disposent pas nécessairement des moyens financiers suffisants pour faire face à ce changement grâce à la migration. Les changements environnementaux peuvent également porter atteinte aux biens de valeur, ce qui signifie que dans certains cas, ils peuvent rendre problématique la migration. Ceci comporte des implications cruciales pour les individus les plus pauvres qui sont dans l'incapacité de financer leur migration, tout en étant vulnérables aux changements environnementaux. Par exemple, des données provenant de l'Ouganda suggèrent que par rapport au Kenya (voir ci-dessous), la migration y a un coût élevé avec de fortes entraves à l'accès au pays. Dans de telles situations caractérisées par des opportunités de migration plus rares, la qualité du sol est un élément capital qui incite à la migration, tandis que la détérioration du sol rend la migration peu probable.

3. À quoi ressemblera la migration dans un contexte de changements environnementaux ?

Les thématiques clés liées aux futures tendances de migration dans un contexte de changements environnementaux ont été distillées au vu des données collectées dans trois régions vulnérables, et appliquées à quatre scénarios socioéconomiques et politiques pour le futur. Les thématiques sont les suivantes :

La voie de la migration est souvent choisie pour assurer ses propres moyens de subsistance dans des conditions environnementales défavorables.

Une conclusion importante peut être tirée de l'analyse des trois types d'habitat les plus vulnérables : la migration est souvent l'option adoptée par les foyers pour diversifier leurs revenus et assurer leurs propres moyens de subsistance au vu de conditions environnementales qui se détériorent. Par exemple :

- Une étude de cas menée au Kenya en 2004 et 2005 a révélé que la migration était une forme importante de diversification des revenus pour les foyers qui devaient faire face à une mauvaise qualité des sols et à des productions agricoles plus maigres.
- Dans les années 1970, au Burkina Faso, la sécheresse donnait très souvent lieu à une migration rurale à court terme pour diversifier les revenus.

² Le rapport final du projet explique ceci de manière plus détaillée dans les chapitres 1 et 2.

- Selon une étude menée entre 1996 et 2001 dans les régions montagneuses éthiopiennes, la migration de travail était une stratégie d'adaptation majeure adoptée à la suite de périodes de sécheresse.
- Des données provenant du Vietnam suggèrent que les inondations sont susceptibles de détruire les cultures et représentent une cause d'inquiétude pour la survie, qui déclenche à son tour un phénomène de migration.

On assiste à des formes de migration mues par le besoin de diversification des moyens de subsistance à la suite de catastrophes environnementales telles que des sécheresses et des inondations. Les modèles climatiques prédisent que des événements de ce type seront plus fréquents dans certaines régions après 2030 et 2060.

La migration urbaine augmente dans certains cas à cause des changements environnementaux, et les personnes s'installant dans les villes sont vulnérables.

Des données provenant du Bangladesh suggèrent que la migration urbaine représente une stratégie d'adaptation pour les foyers frappés par des événements environnementaux. Une étude menée dans l'île de Hatia, au large du Bangladesh, a révélé que 22 % des foyers ont opté pour la migration urbaine en guise de stratégie d'adaptation à la suite d'ondes de tempête, et 16 % à la suite de l'érosion du littoral. Une analyse des facteurs d'urbanisation dans les différents pays de l'Afrique subsaharienne suggère que l'aggravation des précipitations augmente bel et bien la migration rurale. En revanche, des données concernant les sécheresses de 1983 à 1985 au Mali démontrent que les personnes touchées par la sécheresse sont souvent dans l'incapacité financière de migrer vers les villes.

Que les changements environnementaux affectent ou non ces flux de migration rurale est de faible importance si l'on considère le fait que les principaux facteurs économiques, politiques et sociaux continueront à stimuler la migration vers les villes dans les pays à faible revenu, et que nombre de ces villes sont particulièrement vulnérables aux changements environnementaux.

- Le nombre de personnes vivant dans des plaines inondables en zone urbaine dans l'est de l'Asie pourrait passer de 18 millions en 2000 à 45–67 millions d'ici à 2060, et :
- de 4 millions en 2000 à 35–59 millions d'ici à 2060 dans la partie centrale du sud de l'Asie ;
- de 7 millions en 2000 à 30–49 millions d'ici à 2060 dans le sud est de l'Asie ;
- de 2 millions en 2000 à 26–36 millions d'ici à 2060 en Afrique (en fonction des différents scénarios envisagés).

Les changements environnementaux peuvent influencer les déplacements futurs ainsi que la migration.

- Les données existantes démontrent que l'exposition aux catastrophes naturelles telles que les inondations et les ondes de tempête est une cause majeure de déplacement des populations, à la fois temporaire et permanent, dans les zones côtières. Par exemple en 2005, dans le secteur de la Nouvelle-Orléans, l'ouragan Katrina a déplacé les résidents de la région nord de la Côte du Golfe durant des mois, voire dans certains cas durant des années : en 2010 (en prenant 2005 comme année de référence), la population de la Nouvelle-Orléans avait diminué de 25,4 %. Le Texas avait alors accueilli plus de 250 000 migrants en conséquence directe du passage de Katrina.
- Les déplacements peuvent également se produire dans les terres arides. À la fin des années 1980 et au début des années 1990, environ 100 000 personnes ont quitté la Karakalpakie, en partie à cause de la perte de leurs moyens de subsistance liée au dessèchement de la mer d'Aral, soit 1 personne sur 16.

Lorsque les personnes disposent de possibilités de migration réduites, elles risquent d'être prises au piège dans des zones vulnérables aux catastrophes climatiques ou contraintes de migrer dans des conditions qui ne font qu'augmenter leur vulnérabilité.

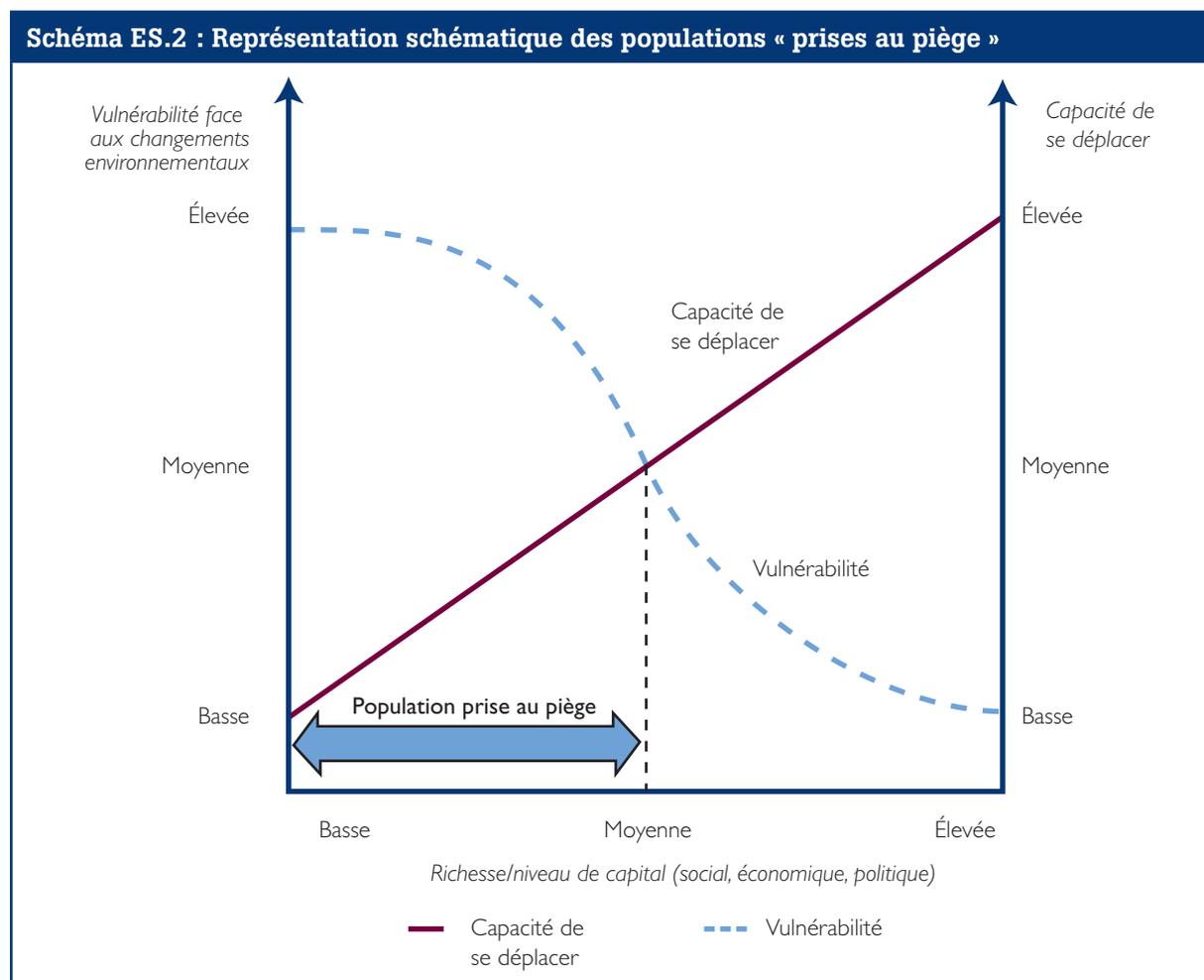
Les possibilités de migration réduites, associées aux risques que les changements environnementaux font peser sur les revenus, impliquent une plus grande probabilité de migration illégale, irrégulière, dangereuse, exploitée et non planifiée. Il est probable que les personnes soient contraintes de migrer vers des zones présentant un fort risque environnemental, telles que les zones urbaines de faible élévation dans les méga-deltas, ou les bas-quartiers dans les villes en pleine expansion sujettes aux inondations.

De nombreuses populations seront menacées car elles ne disposent d'aucun canal de migration sécurisé pour quitter les petites îles et les terres agricoles marginales dans les régions arides et montagneuses de la planète. Cela signifie qu'elles risquent d'être prises au piège dans des régions pauvres, où il est probable qu'elles deviennent encore plus vulnérables aux conditions environnementales qui se détériorent sans cesse.

- Par exemple, dans les petits États insulaires et les autres îles, les personnes vivant dans des zones sujettes aux inondations ou à proximité de côtes exposées sont relativement pauvres et dans l'incapacité de se déplacer pour éviter les risques, dans la mesure où la migration (et notamment la migration internationale) est réservée aux personnes jouissant d'un statut économique supérieur.

- À la Nouvelle-Orléans, durant l'épisode de l'ouragan Katrina, les populations les plus riches étaient en mesure d'émigrer de leur propre chef, tandis que les populations les plus pauvres et les moins éduquées, contraintes de rester chez elles ou de chercher refuge dans des abris de fortune improvisés et potentiellement dangereux, étaient durement touchées.

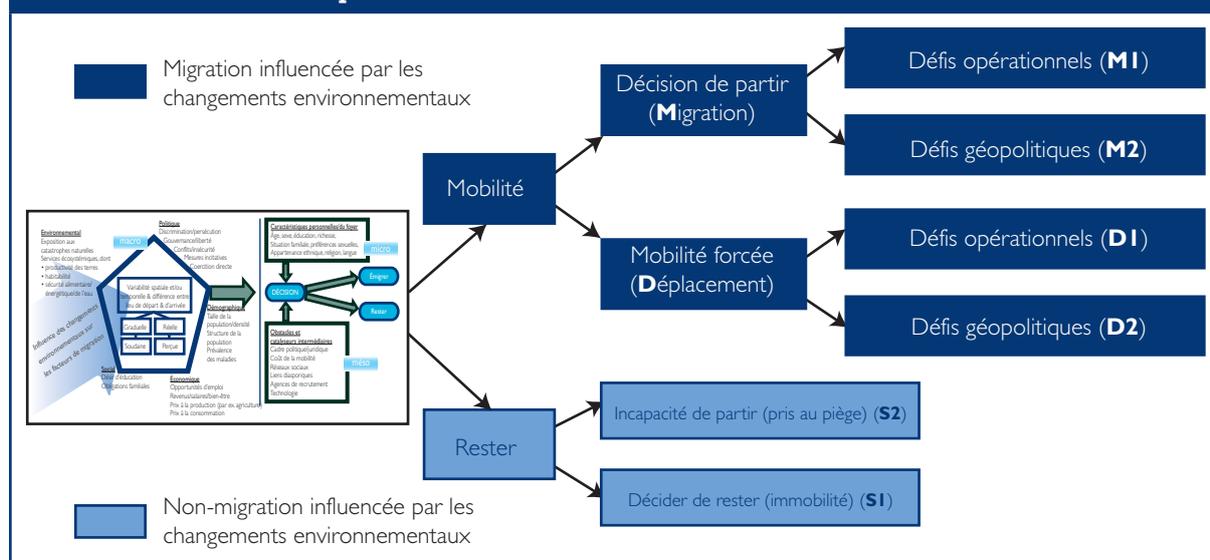
De nombreuses études menées dans différents pays ont démontré que la migration est positivement associée à la richesse et au capital social tandis que la vulnérabilité aux changements environnementaux est négativement associée à la richesse et au capital social, comme illustré dans le schéma ES.2 ci-dessous. Les personnes moins riches ou présentant un capital social moindre sont confrontées à un double risque au vu des changements environnementaux futurs : leur niveau de capital réduit indique qu'elles sont dans l'incapacité de se soustraire à des situations environnementales de plus en plus menaçantes, tout en les rendant encore plus vulnérables aux changements environnementaux. Ces populations risquent d'être prises au piège dans des lieux qui les rendent vulnérables aux changements environnementaux (voir schéma ES.2).



4. Quelles sont les implications pour les décideurs ?

Les données dont nous disposons suggèrent que les changements environnementaux planétaires entraînent un certain nombre de conséquences pour la migration.

Selon ce rapport, la migration humaine dans un contexte de changements environnementaux peut entraîner six types de conséquences, lesquelles représentent toutes un défi pour les décideurs. Celles-ci sont explicitées dans le schéma ES.3.

Schéma ES.3 : Six conséquences de la mobilité humaine


- **Migration entraînant des défis opérationnels** : Les changements environnementaux futurs, associés à d'autres facteurs, pourraient altérer de manière significative les volumes et les tendances de migration actuels. Ces nouvelles tendances pourraient créer des défis opérationnels relativement simples, bien que nombreux, si elles nécessitent des ajustements mineurs et mesurés du statu quo. Par exemple, **le nombre de personnes pauvres dans les zones urbaines d'Afrique devrait dépasser les 400 millions d'ici 2015, par rapport à 240 millions en 1990**. Si, comme nous le prédisons, la migration urbaine augmente et les conditions environnementales s'aggravent, cette tendance représentera un défi opérationnel et technique de taille pour les urbanistes en termes de croissance urbaine durable, de services de distribution de l'eau et des transports, de hausse de la pollution dans les grandes villes et de production de déchets.
- **Migration entraînant des défis géopolitiques** : Les mouvements non planifiés, imprévisibles et concentrés de personnes sont davantage envisageables dans les scénarios caractérisés par une forte croissance mondiale, et une gouvernance sociale, politique et économique fragmentée. Lorsque la migration gagne en ampleur et en vitesse, ou lorsque les frontières internationales sensibles sont franchies, des défis géopolitiques peuvent s'ensuivre. Par exemple, les régions de destination peuvent être confrontées à des difficultés liées à l'intégration économique des migrants, à la cohésion sociale et à une recrudescence des tensions/conflits. Selon des estimations, **1,5 à 2 millions de Zimbabwéens ont émigré en Afrique du Sud depuis 2000, et en mai 2008, une série d'attaques xénophobes furent menées contre des migrants, provoquant la mort de 65 personnes et le déplacement de 150 000 individus**.
- **Déplacement entraînant des défis opérationnels** : Il est probable que les changements environnementaux ne fassent qu'accroître les déplacements humains, lorsque les individus ont peu, voire aucune possibilité de rester où ils se trouvent à court ou long terme. Par exemple,
 - **17 millions de personnes ont été déplacées suite à des catastrophes naturelles en 2009**
 - **42 millions de personnes ont été déplacées suite à des catastrophes naturelles en 2010³**
 Ce type de déplacement a de forts impacts sur la croissance économique, la sécurité et la protection sociale, mais s'il survient à l'intérieur des frontières nationales, sur le court terme et indépendamment de tout conflit existant, il pose des défis opérationnels *relativement* simples qui peuvent être gérés grâce à la mise sur pied de plans d'urgence, par exemple en mettant à disposition des aides humanitaires telles que des vivres, de l'eau, des soins médicaux et des abris.
- **Déplacement entraînant des défis géopolitiques** : Certains impacts des changements environnementaux pourraient donner lieu à des déplacements permanents de populations entières après que leurs lieux de vie existants soient devenus inhabitables. Ces mouvements pourraient impliquer une installation à long terme des migrants et parfois même le franchissement des frontières nationales, entraînant des défis géopolitiques. **Par exemple, le déplacement potentiel d'îles entières aurait de fortes implications pour la souveraineté et la citoyenneté des personnes déplacées**. Selon les données que nous possédons, il est nécessaire de faire preuve d'un fort leadership pour gérer efficacement les déplacements de masse.

3 Cette définition de catastrophe naturelle inclut les événements géophysiques tels que les séismes et les tsunamis.

- **La décision de rester** : La possibilité de rester dans un lieu donné peut être un résultat positif à de nombreux égards, mais elle soulève de nombreux défis liés à la mise en œuvre de services, à la protection des populations potentiellement vulnérables et au fait que celles-ci décident de rester sous l'effet ou non de la contrainte. De plus, la possibilité pour une communauté de s'installer définitivement peut dépendre des opportunités offertes aux migrants volontaires. **Par exemple, dans les petits États insulaires, les options de migration réduites peuvent supprimer d'importantes formes de revenu, telles que les envois d'argent, et à long terme provoquer une migration conséquente non planifiée et imprévisible de foyers, voire de communautés entières.**
- **Les défis des populations « prises au piège », dans l'incapacité de partir** : Les défis associés aux personnes incapables d'émigrer peuvent empirer et prendre une tournure encore plus géopolitique si ces personnes sont prises au piège dans des zones vulnérables.
 - **Par exemple, en Somalie, les conflits armés entravent à la fois le mouvement des bergers, qui seraient contraints de se déplacer en dépit de la sécheresse, et l'accès des organisations humanitaires tentant de venir en aide aux personnes affectées par la sécheresse.**
 - **On estime entre 472 et 552 millions les personnes qui seront touchées directement ou indirectement par les inondations dans les zones rurales d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes en 2060.**

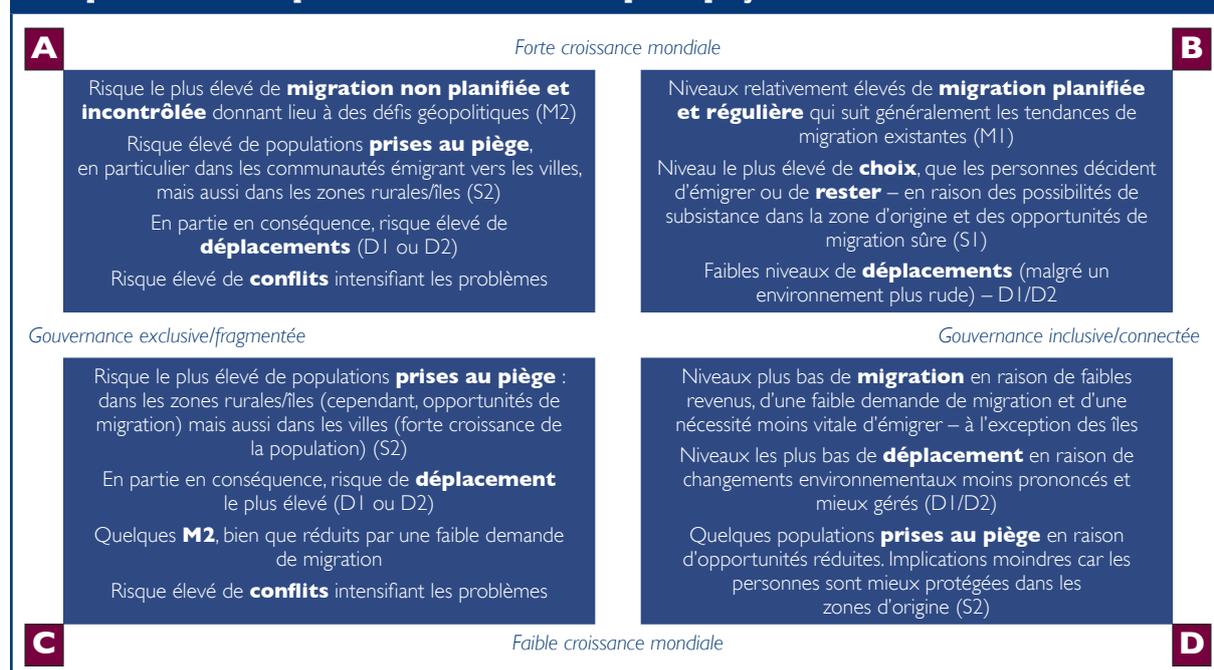
Il est probable que les personnes prises au piège soient plus fréquemment concernées par les urgences humanitaires voire même les déplacements si leur situation est amenée à s'aggraver ou si elles sont frappées par un événement extrême. Dans de tels cas, la survie humaine pourrait dépendre de déplacements non planifiés et problématiques.

Aucun des scénarios envisagés ne constitue une option à « risque zéro » pour les décideurs.

Le schéma ES.4 est une synthèse des conséquences des changements environnementaux sur la mobilité humaine, incluant les trois types d'habitat et basée sur une analyse des tendances qui caractérisent les facteurs de migration dans les quatre scénarios pour le futur. **Cette synthèse révèle que la « sédentarité » ne constitue pas une option dans un contexte de changements environnementaux : la migration se poursuivra à l'avenir et pourra être régulière si elle est correctement gérée, ou bien incontrôlée, non planifiée et forcée si on s'efforce de l'empêcher.** De plus :

- L'existence de populations prises au piège représente un risque majeur dans trois des quatre scénarios.
- Deux des scénarios indiquent des risques importants de déplacements sous l'influence des changements environnementaux.
- La migration non planifiée et incontrôlée, source de défis géopolitiques, est déterminée par une combinaison de forte croissance et de gouvernance exclusive et fragmentée.

Schéma ES.4 : Synthèse sur les conséquences probables pour la mobilité humaine dans les terres arides, les zones côtières de basse altitude et les régions montagneuses, donnant lieu aux quatre scénarios pour le futur mis en avant par le projet



Selon ce rapport, il est inévitable que nous assistions à l'avenir à des migrations dans un contexte de changements environnementaux planétaires, même si nous ne savons pas précisément quelle forme elles prendront. Ceci est important pour les décideurs à deux niveaux :

1. Les politiques les plus constructives sont celles qui visent à soustraire les foyers et les communautés à des situations qui les entravent ou à des lieux qui les rendent vulnérables en cas de déplacement.
2. Une migration facilitée et contrôlée devrait apporter des améliorations dans chacun des scénarios pour le futur, car elle réduirait la probabilité que les populations soient prises au piège et/ou déplacées dans des circonstances qui soulèvent des défis géopolitiques majeurs. Une approche dynamique peut également permettre de mettre à profit et de maximiser les avantages de la migration en augmentant la résilience des populations et en optimisant les capacités d'adaptation.

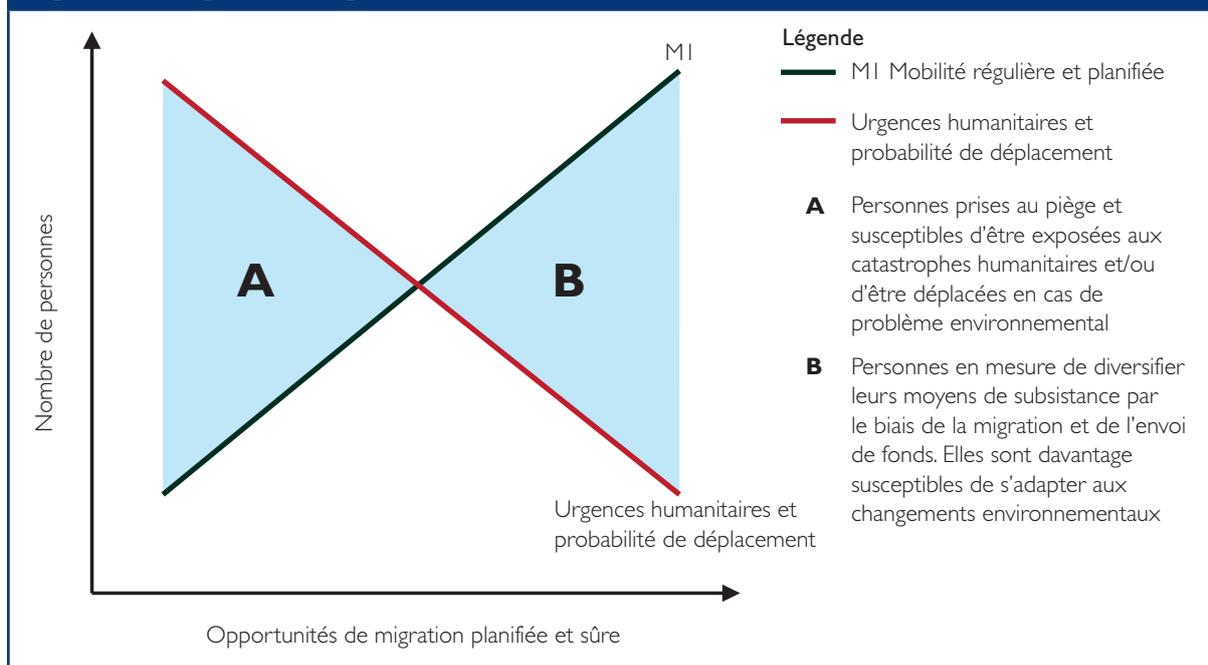
5. Une approche politique stratégique qui prévoit une forme de migration et en reconnaît le potentiel à long terme en vue de développer la résilience

Une approche politique focalisée sur la prévention de la migration permettrait certes de faire face à certains défis, mais elle risquerait d'aggraver la situation dans d'autres domaines. Une approche plus stratégique est requise.

Selon les données en notre possession, les politiques visant à empêcher la migration peuvent s'avérer inefficaces. Par exemple, le développement rural visant à restreindre la migration urbaine en Afrique a eu une influence minimale sur la migration et, dans certains cas, l'a même encouragée. Il est prouvé que dans certaines parties du monde, les politiques de migration se sont soldées par un échec à cause de facteurs économiques structurels sous-jacents. Cependant, il existe une autre raison pour laquelle, dans de nombreuses circonstances, empêcher la migration ne saurait être une solution appropriée à long terme. Les différentes conséquences de la mobilité sont interdépendantes, étant régies par de puissants facteurs, ce qui signifie qu'empêcher la migration pourrait entraîner des conséquences plus graves encore à long terme :

- La migration représente souvent un moyen déterminant pour les foyers de diversifier leurs revenus, et pourrait jouer un rôle encore plus déterminant si les changements environnementaux planétaires affectent leurs autres sources de revenu.
- Les options de migration réduites peuvent supprimer d'importantes formes de revenu, telles que les envois d'argent, et à long terme rendre impossible pour les foyers et les communautés de rester *in situ*, ce qui aurait pour conséquence ultime une migration de plus grande ampleur susceptible de se développer de manière spontanée et dangereuse pour les migrants.
- Selon un autre scénario, le fait d'empêcher la migration pourrait condamner davantage de personnes à être prises au piège dans des situations qui ne leur offrent que peu d'alternatives pour maintenir leurs moyens de subsistance, les rendant donc vulnérables aux changements environnementaux. À long terme, ceci pourrait entraîner des risques humanitaires, et notamment des déplacements. Ce rapport est mis en avant dans le schéma ES.5.

Schéma ES.5 : Représentation schématique du rapport entre la migration bien gérée et les personnes prises au piège, susceptibles d'être exposées aux catastrophes humanitaires et aux déplacements problématiques



Une approche politique plus stratégique est requise pour faire face à la migration dans un contexte de changements environnementaux planétaires, et doit être articulée sur trois niveaux.

Les décideurs doivent suivre ces différentes stratégies simultanément et de manière coordonnée :

1. **Réduire l'influence des changements environnementaux planétaires sur la migration** : Cette approche englobe les politiques visant à mettre un terme à la fluctuation des changements à long terme (y compris les politiques en matière de climat), les politiques focalisées sur la réduction des impacts des changements environnementaux et les politiques visant à renforcer la résilience aux changements environnementaux au sein des communautés.
2. **Planifier et faire face à la migration mue par les changements environnementaux (et la sédentarité, en fonction des cas)** : Cette approche implique de combler les lacunes en matière de protection pour les personnes déplacées, de planifier la croissance urbaine et l'adaptation, et de gérer les tensions et les conflits liés à la migration et à la sédentarité dans un contexte de changements environnementaux.
3. **Reconnaître les opportunités que représente la migration dans un contexte de changements environnementaux** : Cette approche inclut le relogement et la migration comme formes d'adaptation, ainsi que la construction de nouvelles villes.

Les décideurs pourraient être tentés de concentrer leurs efforts sur une seule de ces approches, et plus particulièrement sur la réduction de l'influence des changements environnementaux sur la migration, ce dans le but d'éviter de prendre des mesures dans les deux autres catégories. Cependant, il convient de préciser qu'il est fort improbable que les mesures prises dans le cadre de la première stratégie éliminent complètement l'impact des changements environnementaux sur les facteurs de migration. Par exemple, ce n'est probablement que vers la deuxième moitié de ce siècle que les politiques en matière de climat produiront les résultats les plus probants. Les politiques prévisionnelles et d'alerte requièrent une gouvernance et une coordination des interventions d'urgence efficaces, ce qui dépend largement du contexte sociopolitique. Et les institutions dans les pays à faible revenu pourraient disposer d'un capital financier et humain trop limité pour pouvoir mettre en œuvre des mesures en matière d'infrastructure, telles que la protection contre les inondations, et des mesures non-structurelles, telles que la production de différents types de culture. C'est pourquoi il est essentiel que les décideurs considèrent ces trois approches en parallèle.

6. Les décideurs mondiaux doivent se concentrer sur la vulnérabilité des populations urbaines croissantes.

Selon toute probabilité, la migration dans un contexte de changements environnementaux entraînera une hausse de la migration urbaine et une expansion des villes. Les villes seront confrontées à un « double risque », lequel sera amplifié par les menaces croissantes liées aux changements environnementaux. Pourtant, le défi le plus critique sera sans doute le suivant : le destin des nouveaux migrants s'installant dans une ville et se retrouvant dans une situation de grande vulnérabilité.

Les villes devront faire face à des défis interconnectés qui ne s'en retrouveront que renforcés ou multiplieront les conséquences. Ces défis sont les suivants :

1. **Les villes se peuplent de plus en plus en conséquence de la croissance naturelle de la population et d'une migration rurale accrue.** Par exemple, la population de Dhaka est passée de 1,4 million en 1970 à 14 millions en 2010, et on s'attend à ce qu'elle atteigne 21 millions en 2025. De même, la population de Shanghai est passée d'à peine plus de 6 millions en 1970 à plus de 16 millions en 2010 et devrait dépasser 20 millions en 2025. Selon un scénario tendanciel, une telle expansion représenterait à elle seule toute une série de défis opérationnels majeurs pour les villes, notamment en termes d'hébergement et d'aménagement du territoire, qui plus est dans les pays à bas revenu.
2. **Les villes sont extrêmement vulnérables aux changements environnementaux futurs, notamment celles situées dans des zones vulnérables telles que les terres arides, les zones côtières de faible altitude et les régions montagneuses, où les inondations, la raréfaction des ressources en eau et les menaces d'ordre sanitaire seront monnaie courante.** Par exemple, les populations vivant dans les plaines inondables urbaines d'Asie pourraient passer de 30 millions en 2000 à un chiffre situé entre 83 et 91 millions en 2030, pour atteindre 119 à 188 millions en 2060, selon les différents scénarios pour le futur. Il convient de comprendre comment l'expansion des villes se poursuivra à l'avenir au vu de ce risque croissant.
3. **Les migrants sont particulièrement vulnérables car ils tendent à vivre dans des zones à grande densité démographique et sujettes aux risques environnementaux, et ne disposent pas nécessairement du capital humain, social ou financier leur permettant de se protéger contre de tels risques. Par exemple :**
 - À Dakar, au Sénégal, 40 % des nouveaux migrants arrivés au cours de la dernière décennie se sont installés dans des zones présentant un fort risque d'inondation.
 - Les populations d'immigrants à Mombasa (Kenya) et à Estelí (Nicaragua) doivent faire face aux impacts disproportionnés de catastrophes locales, telles que des inondations et des vents violents.
 - Environ 20 % de la population de Rio de Janeiro vit dans des favelas menacées par des glissements de terrain et des inondations, avec une forte proportion de migrants provenant des terres arides de nord-est du Brésil.

Il est nécessaire de mettre l'accent sur le caractère d'urgence des défis auxquels les villes sont confrontées. Les tendances en termes de croissance de la population et de changements environnementaux risquent certes de multiplier les défis auxquelles les villes seront amenées à faire face, mais il est important de reconnaître que ces défis s'ajoutent à des fragilités existantes. De nombreuses villes dans les pays à bas revenu se retrouvent d'ores et déjà en situation d'échec à de nombreux égards et les citoyens, en particulier ceux issus des catégories sociales les plus basses tels que les migrants, sont d'ores et déjà vulnérables. Par exemple :

- 150 millions de personnes vivent actuellement dans des villes caractérisées par de graves pénuries d'eau.
- Le nombre de personnes pauvres dans les zones urbaines d'Afrique devrait dépasser les 400 millions d'ici 2015, par rapport à 240 millions en 1990.

Les tendances futures ne feront qu'aggraver ces défis, et il convient d'agir maintenant.

Les stratégies d'urbanisme doivent se focaliser sur ces menaces environnementales de plus en plus sérieuses en prenant en considération la croissance des populations et la vulnérabilité des migrants. Il convient d'adopter des décisions beaucoup plus stratégiques pour les villes en matière de localisation et de protection à long terme.

- **Il est nécessaire d'accorder dès à présent beaucoup plus d'importance à la planification à long terme des changements environnementaux dans les villes en pleine expansion.** Pour planifier la durabilité et la résilience aux changements environnementaux planétaires, il est indispensable de se concentrer sur les problématiques critiques que sont la disponibilité et la qualité de l'eau dans les villes en pleine expansion, la perte de terres à long terme, les catastrophes naturelles plus fréquentes, les déchets, la mobilité et le surpeuplement.

- *Les migrants qui viennent s'installer dans les villes amènent dans leur sillage un certain nombre de défis politiques, dans la mesure où ils représentent souvent la partie la plus vulnérable de la population et n'ont pourtant que de maigres moyens de faire entendre leur voix.* Les migrants sont dans la plupart des cas peu qualifiés et, notamment dans les villes à bas revenu, se concentrent dans de nouveaux lotissements surpeuplés où ils doivent se contenter de peu d'eau ainsi que de services sanitaires et autres insuffisants. Il est nécessaire de mettre sur pied des politiques et des projets d'urbanisme solides qui se focalisent sur le bien-être des nouveaux venus dans les villes.
- *Au vu des changements environnementaux et du rythme de croissance de la population urbaine, nous avons besoin d'urbanistes nationaux et locaux qui permettent d'adopter une approche plus stratégique et une visée à plus long terme en matière d'urbanisme.* Lorsque les zones urbaines sont protégées, « elles sont vouées à l'être à jamais » car le développement et la croissance de la population s'articulent dans un contexte de protection. Les effets d'agglomération, le risque moral et l'effet de sentier rendront encore plus difficile d'abandonner les développements urbains ou de changer de milieu urbain, essentiellement parce qu'à court terme, la protection attire les nouveaux migrants dans ces zones. L'aménagement urbain devrait prendre en compte les futurs risques climatiques (et le niveau de la mer pour les villes côtières) ainsi que la possibilité d'une migration urbaine continue, tout en reconnaissant l'irréversibilité des zones protégées, ainsi que les coûts sociaux et indirects.

7. Les lacunes en matière de protection pour les personnes déplacées à cause de changements environnementaux

Il existe des lacunes en matière de protection pour les populations contraintes de se déplacer sous l'influence des changements environnementaux planétaires. Cependant, ce rapport précise qu'un cadre international pour les « migrants environnementaux » ne constituerait certainement pas le remède miracle tant espéré, et qu'il négligerait par ailleurs certaines populations les plus à risque.

Des chercheurs et des militants ont récemment prêché la création d'une nouvelle catégorie de « réfugiés climatiques ». Toutefois, ce rapport a démontré que la migration est un phénomène comportant de multiples causes, que les changements environnementaux affecteront la migration à travers leurs effets sur les facteurs de migration, et que chaque migrant peut avoir un grand nombre de motivations l'incitant à émigrer, certaines d'entre elles étant ou non influencées par les changements environnementaux. Pour ces raisons, un cadre international pour les « réfugiés environnementaux » est jugé inapproprié.

Il existe une multitude de liens internationaux, d'accords juridiques et d'institutions en matière de gouvernance sur lesquels nous pouvons et devons nous baser en premier lieu. Par exemple, les approches « à caractère non contraignant », telles que les « Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays » et, potentiellement, les Principes de Nansen⁴ qui ont été récemment proposés, sont autant d'approches ascendantes qui établissent un consensus et permettent une adoption sur mesure par les États.

Les petits États insulaires représentent un défi particulier. Nous avons ici le parfait exemple qui démontre la nécessité de réexaminer la portée de nouvelles définitions et structures au sein du cadre pour la gouvernance climatique internationale. Dans ce cas comme dans les autres, *les nombreux forums sur la gouvernance et les processus existants devraient être utilisés pour répondre aux besoins humanitaires des personnes déplacées à cause de changements environnementaux. Lorsque des lacunes en matière de protection sont identifiées, c'est en ces lieux qu'il convient d'y remédier et, au bout du compte, les débats devraient être élargis à la migration en général.*

8. Gestion des tensions sociales et des conflits associés à la migration dans un contexte de changements environnementaux

Il existe très peu de données permettant de confirmer ou non la théorie selon laquelle les conflits issus de problèmes environnementaux entraînent la migration, ou selon laquelle la migration influencée par les changements environnementaux donne lieu à des conflits. Cependant, nous pouvons faire deux liens importants entre migration, changements environnementaux et conflit :

1. *La migration, y compris la migration influencée par les changements environnementaux, est susceptible d'amplifier des problèmes politiques ou géopolitiques, et plus particulièrement créer des tensions et interagir négativement avec les conflits existants dans les régions de destination.* De telles situations sont plus probables s'il s'agit d'une migration à long terme, internationale, illégale/irrégulière, concentrée dans certaines zones bien définies et/ou

⁴ Pour plus d'informations sur les « Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays » et sur les Principes de Nansen, voir les chapitres respectifs 7 et 9 du rapport principal.

imprévue. Dans les pays à faible revenu, on s'attend à ce que la plupart de ces migrations problématiques concernent les villes, bien que dans certains cas elles puissent frapper les zones rurales. Les déplacements influencés par les changements environnementaux sont également susceptibles de faire naître des tensions géopolitiques s'ils impliquent l'arrivée d'un grand nombre de personnes dans des zones spécifiques pendant une courte période, en l'absence d'un leadership politique qui puisse gérer ces tensions.

2. **Les changements environnementaux planétaires peuvent contribuer à l'appauvrissement et accroître l'exposition et la vulnérabilité des individus face aux conflits, aux désastres écologiques et aux difficultés économiques.** Une diminution des actifs financiers peut réduire la capacité des individus à se déplacer de manière organisée et en toute sécurité, et les contraindre à rester pris au piège (voir schéma ES.2). Ces implications, et notamment la capacité réduite de se déplacer de manière organisée et en toute sécurité dans un contexte de grande vulnérabilité, signalent de fortes probabilités d'urgences humanitaires et des déplacements incontrôlés hautement problématiques.

Les solutions politiques stratégiques permettant de faire face à ces défis incluent :

- **Des politiques et des projets visant à réduire les tensions et à éviter les conflits dans les villes en pleine croissance.** Ceux-ci incluent (a) les politiques qui pourraient être considérées comme faisant partie d'un processus de développement normal, mais sont hautement susceptibles de réduire les troubles sociaux et les tensions en remédiant aux privations matérielles ainsi qu'aux inégalités économiques et sociales liées à une croissance urbaine rapide et à une forte migration urbaine ; et (b) les politiques faites sur mesure en vue de faire face aux tensions et aux conflits, lesquelles se basent souvent sur la coopération entre les agences locales, les systèmes judiciaires et la société civile, et s'engagent souvent dans le secteur informel.
- **Des politiques visant à éviter que les populations ne soient prises au piège dans des situations de conflit qui les rendent plus vulnérables aux changements environnementaux.** Lorsqu'il existe un rapport cyclique et endogène entre la pauvreté, les ressources, les conflits et l'incapacité pour les personnes de se déplacer volontairement (ce qui a souvent pour conséquence des urgences humanitaires et des déplacements), il convient d'adopter toute une série de politiques qui se focalisent sur la réduction des conflits et des tensions associés aux ressources naturelles. Il est probable que les changements environnementaux affectent ces ressources naturelles, renforçant ainsi le cycle endogène. C'est pourquoi nous avons un besoin urgent de politiques qui s'occupent de l'impact des changements environnementaux sur le rapport ressources-conflits. Ces politiques doivent également prévoir la mise en place de systèmes de détection des conflits permettant d'évaluer le risque que des populations vulnérables soient prises au piège dans des situations qui les exposent à des événements environnementaux tels que les sécheresses et les inondations.

9. Une planification et un financement de l'adaptation sont nécessaires pour reconnaître l'importance de la migration dans le renforcement de la résilience à long terme

Les politiques visant à renforcer la résilience à long terme sont essentielles au vu des changements environnementaux qui frapperont notre planète. La migration peut être considérée comme une « adaptation transformationnelle » aux changements environnementaux et, dans de nombreux cas, une manière efficace de bâtir une résilience à long terme.

Les décideurs spécialisés dans l'environnement et le développement doivent mettre sur pied toute une série de mesures à la lumière des changements environnementaux qui frapperont notre planète. Il n'existe pas de solution unique, et un grand nombre de mesures sont requises. Les mesures visant à réduire le rythme des changements environnementaux sont importantes, tout comme le sont celles visant à réduire les impacts des catastrophes environnementales. Cependant, la même priorité doit être accordée aux politiques visant à promouvoir à long terme la résilience aux changements environnementaux des communautés et des foyers. Celles-ci incluent :

- des mesures visant à améliorer les moyens de subsistance ;
- la souscription d'assurances ;
- des plans de protection sociale.

Selon certaines données, la migration représente souvent l'approche la plus efficace pour améliorer les moyens de subsistance et renforcer ainsi la résilience. Par exemple, il ressort d'une étude menée au Ghana que la diversification des revenus par le biais d'activités non agricoles telles que le commerce et l'artisanat est, après l'option de migration, la mesure la plus utilisée pour améliorer les moyens de subsistance. En effet, la migration, et plus particulièrement les outils qui en font un succès tels que la formation et les techniques, peut être considérée comme une stratégie d'adaptation transformationnelle, par opposition aux stratégies qui se contentent d'améliorer les conditions de vie d'une communauté dans des zones vulnérables.

De plus, dans de nombreux foyers marqués par la pauvreté, certains membres de la famille émigrent dans le cadre d'une stratégie de diversification des revenus et de protection, et envoient des fonds pour faire face aux chocs subis. Par exemple, la stratégie de la protection s'est révélée pertinente pour la migration du Mexique et du Nigeria vers les États-Unis et pour les migrations internes au Botswana et en Thaïlande. Ceci se reflète également dans l'augmentation des envois internationaux de fonds à la suite de catastrophes climatiques. Par exemple, les envois internationaux de fonds ont augmenté après le passage de l'ouragan Gilbert en Jamaïque, de même qu'ils ont augmenté à la suite des très fortes précipitations qui ont frappé les Philippines, entraînant de fortes pertes de revenu pour les habitants.

Les mesures visant à obtenir ces résultats peuvent se concentrer aussi bien sur les zones de départ que sur les zones d'arrivée. Plus précisément, les estimations de déficit démographique dans certains pays suggèrent que dans certains cas, les solutions favorisant toutes les parties sont celles qui permettent la migration planifiée et circulaire au départ de pays hautement vulnérables aux changements environnementaux.

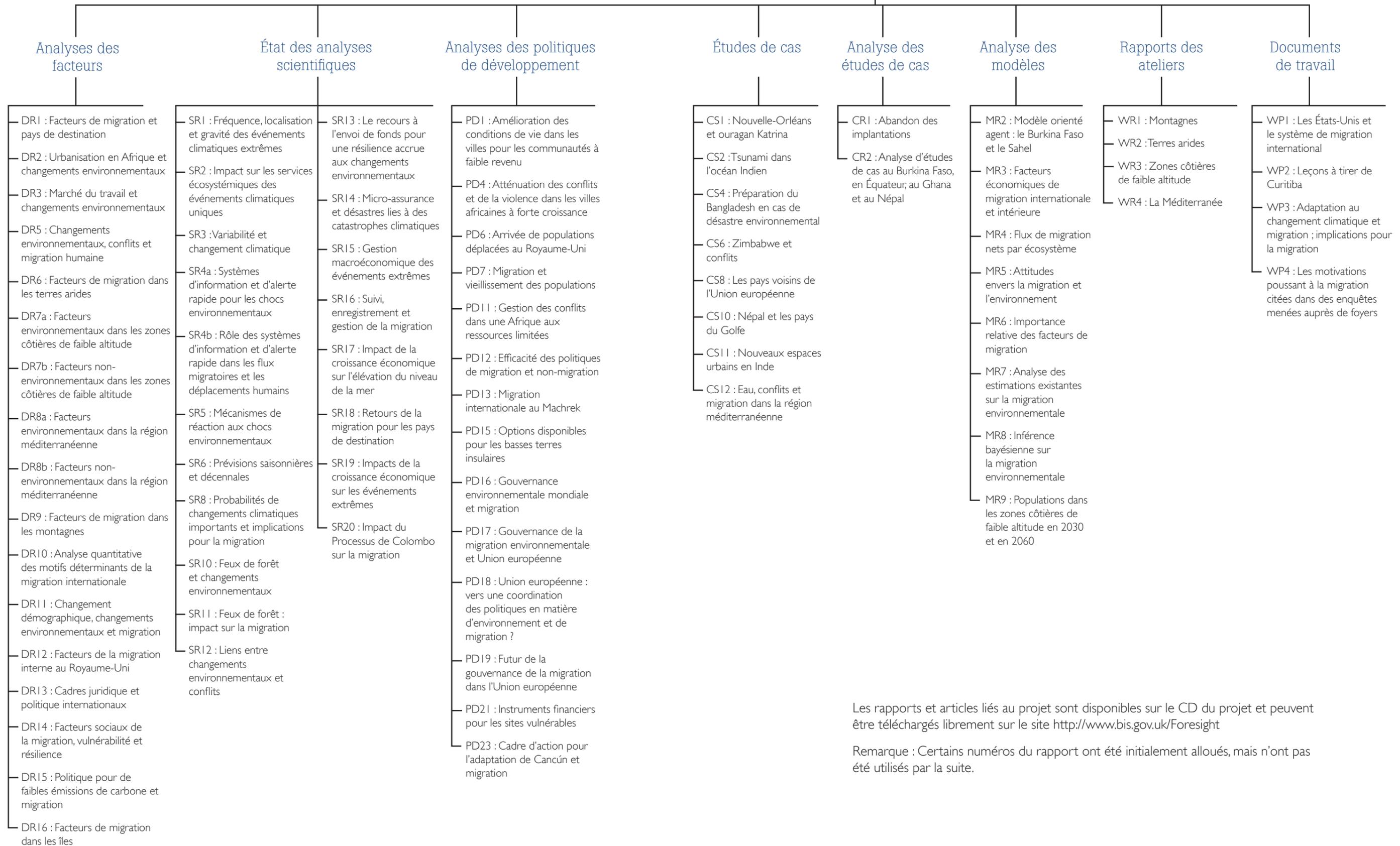
Les politiques adaptées visant à promouvoir et à faciliter la migration comme stratégie d'adaptation pour renforcer la résilience à long terme peuvent être focalisées sur les zones de départ, par exemple en augmentant le capital humain et les compétences, aussi bien que sur les zones d'arrivée, par exemple en rendant les villes plus attrayantes pour les migrants venus des campagnes et en garantissant les droits de tous les migrants.

Cependant, les projets de migration circulaire régionale ou internationale ne peuvent être bénéfiques que dans le cas de pays caractérisés par un déficit démographique. Par exemple, d'ici à 2050, le nombre de personnes en âge de travailler pour chaque citoyen de 65 ans ou plus dans l'Union européenne passera de quatre à seulement deux. Le taux de fécondité de l'Europe est de 1,5⁵, tandis que le Japon, la Corée et les pays de l'Europe de l'est présentent un taux de fécondité inférieur à 1,3. Les Nations unies prévoient que les populations du Japon et de la Russie diminueront de 25 millions entre 2010 et 2050. Des projets de migration circulaire temporaire pourraient prévoir d'offrir aux migrants internationaux toutes sortes de formations afin qu'ils puissent jouer un rôle dans les pays présentant un déficit démographique. Ceci se révélerait particulièrement efficace lorsque les opportunités, et donc les mouvements, s'articulent entre pays voisins.

L'allocation des subventions nécessaires à la gestion des changements environnementaux fait actuellement l'objet de négociations internationales, notamment à la CCNUCC, au Cadre du Cancún pour l'adaptation et au Fonds vert pour le climat. Il est impératif que ces initiatives de premier plan reconnaissent les liens qui unissent les changements environnementaux planétaires et la migration afin de ne pas passer à côté d'une grande opportunité. En effet, nombre des objectifs fixés par ces initiatives pourraient être réalisés en exploitant les conséquences positives de la migration.

Mais la considération qui suit est peut-être plus importante encore : de plus en plus de personnes se trouveront prises au piège dans des situations de vulnérabilité ; il existe peu d'options de migration sûre, mais le fait de rester représente également un danger au vu des changements environnementaux. Plus tôt des mesures seront prises, plus tôt la souffrance humaine sera allégée.

5 Ce taux de fécondité se rapporte à l'ensemble de l'UE et masque des variations régionales importantes. Par exemple, entre 2005 et 2010, les taux de fécondité étaient de 1,84 à 1,89 au Royaume-Uni, en Suède et en France, et de 1,28 à 1,32 en Slovaquie, en Allemagne et en Roumanie.



Les rapports et articles liés au projet sont disponibles sur le CD du projet et peuvent être téléchargés librement sur le site <http://www.bis.gov.uk/Foresight>

Remarque : Certains numéros du rapport ont été initialement alloués, mais n'ont pas été utilisés par la suite.

